



SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CONCOURS D’AFFICHES 2022-2023

1^{ère} édition

RÈGLEMENT

1. PRÉSENTATION

A l’occasion de la Semaine de la persévérance, la Délégation Régionale Académique à l’Information et à l’Orientation organise un concours d’affiches.

Il s’adresse à l’ensemble des établissements scolaires publics et privés sous contrat et vise à encourager des temps de réflexion et de débat avec les élèves autour de la thématique à l’honneur cette année « l’engagement, clé de la réussite » et plus largement autour de la persévérance scolaire.

Deux objectifs pédagogiques sont visés en particulier :

- Amener les élèves à une réflexion sur les notions d’engagement et de persévérance
- Favoriser la créativité et le travail collaboratif.

2. MODALITÉS DE PARTICIPATION

2.1 Public ciblé

Le concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat de l’académie de Normandie.

- Collèges
- Lycées d’enseignement général et technologique
- Lycées professionnels

2.2 Production attendue

Les participants doivent présenter une création originale sous la forme d’une AFFICHE en format A3 illustrant les notions de persévérance et d’engagement scolaire.

Chaque production doit être accompagnée d’un court texte explicatif.

Les affiches et les textes qui les accompagnent doivent être réalisés dans le cadre d’un projet de classe, d’une activité de groupe ou individuelle, qui peut impliquer éventuellement plusieurs enseignants dans un cadre pluridisciplinaire.

Toutes les techniques de dessin, photo, collage ... sont acceptées.

Plusieurs affiches peuvent être envoyées par classe. Chaque établissement peut présenter plusieurs productions.

2.3 Inscription

Pour participer avec leur classe, les enseignants responsables doivent s’inscrire, avant le 10 mars, sur le site dédié au recensement des actions liées à la persévérance scolaire :

<https://draio.ac-normandie.fr/perseverance/>

Un mail de confirmation sera envoyé pour toute inscription.

2.4 Envoi des affiches

Les participants doivent envoyer leur affiche au plus tard le 31 mars 2023 :

- en format numérique, accompagnée du texte explicatif, par courriel à l'adresse Draio-perserverance-scolaire@ac-normandie.fr
- en format original, par voie postale à l'adresse
Rectorat de l'Académie de Normandie, DRAIO, 25 rue de Fontenelle, ROUEN

Les participants acceptent que leur œuvre puisse être librement utilisée par le rectorat pour des actions de communication et de promotion de la semaine de la persévérance. Les projets présentés doivent être libres de tout droit de propriété intellectuelle.

La création doit être originale et n'avoir jamais été publiée.

3. JURY, PUBLICATION DES RÉSULTATS

3.1 Jury

Un jury académique présidé par la DRAIO et composé des représentants du Pôle Persévérance et Lutte contre le décrochage et des DSDEN décernera trois prix :

- Prix « Collège »
- Prix « Lycée »
- Prix « coup de cœur » du Jury

Un intérêt particulier sera accordé à la créativité et à l'originalité des œuvres illustrant la notion de persévérance dans toutes ses dimensions.

3.2 Critères de sélection

Les affiches seront évaluées selon les critères suivants :

- Respect du format de l'affiche et lisibilité (Affiche format A3 – Lisibilité du slogan et des illustrations)
- Respect de la thématique
- Présence d'un slogan original en lien avec la thématique
- Contribution des illustrations à la compréhension du slogan
- La qualité, le soin et l'esthétique apportés à la réalisation
- L'équilibre et l'harmonie de la composition
- L'originalité de la production
- Présence obligatoire du titre de Semaine de la persévérance scolaire.

3.3 Valorisation

L'ensemble des affiches respectant les critères énoncés dans ce règlement seront publiées sur la page de la Semaine de la persévérance 2022 sur le site académique. Les affiches gagnantes pourront être utilisées (intégralement ou en partie) comme outils de communication pour la semaine de la persévérance 2023.

4. CALENDRIER

Janvier 2023

- Lancement de la Semaine de la persévérance scolaire
- Lancement de la première édition du concours d'affiches Semaine de la persévérance scolaire

Janvier/Mars 2023

- Inscription au concours entre le lundi 30 janvier et le vendredi 10 mars 2023.
- Envoi des affiches pour le 30 mars 2023, dernier délai.

Avril 2023

- Délibération du jury et publication des résultats pendant la Semaine de la persévérance (3-7 avril)

Mai-Juin 2023

- Remise des prix aux classes gagnantes.

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.